

Rueil Malmaison, le 1er décembre 2021

A l'attention des Pharmaciens Hospitaliers, Pharmaciens d'Officine, et Grossistes Répartiteurs

Objet: Tension d'approvisionnement d'ORENCIA® (abatacept) présenté en stylo prérempli

Madame, Monsieur, Chers Confrères,

Nous souhaitons partager avec vous des informations relatives à la tension d'approvisionnement liée à des contraintes de production concernant la présentation suivante d'ORENCIA® (abatacept) :

Spécialité	Forme & Présentation	Code CIP	Code UCD
ORENCIA® 125mg solution injectable en stylo prérempli	Boîte de 4 stylos préremplis	3400930019207	3400894119579

L'approvisionnement sera perturbé tout particulièrement sur le canal Ville.

Pour les Grossistes Répartiteurs, le contingentement actuel de 80% du volume mensuel moyen consommé sera maintenu en Décembre 2021.

Un dépannage d'urgence pourra être mis en place pour les Officines en contactant notre Service de l'Information médicale :

- par téléphone au 01 58 83 84 96
- par courriel à infomed@bms.com

La fin de tension d'approvisionnement est attendue pour le deuxième trimestre 2022. Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'évolution de la situation.

En alternative, afin d'assurer une continuité de traitement des patients, les présentations suivantes restent disponibles :

Spécialité	Forme & Présentation	Code CIP	Code UCD
ORENCIA® 125mg solution injectable SC en seringue préremplie	Boîte de 4 seringues préremplies	3400926884376	3400893902677
ORENCIA® 250mg poudre pour solution à diluer pour perfusion IV <u>Produit de Réserve Hospitalière</u>	Boîte de 1 flacon	3400958098932	3400893001813

Dans ce contexte, veuillez noter qu'un courrier est également adressé aux médecins prescripteurs les invitant à privilégier temporairement la prescription de la présentation en seringue préremplie :

- pour l'initiation de tout nouveau traitement par ORENCIA® sous cutané
- pour le renouvellement de traitement par ORENCIA® initié en stylo prérempli

Par ailleurs, afin d'accompagner les patients dans l'administration d'ORENCIA® en seringue préremplie, Bristol Myers Squibb met à la disposition des médecins, pharmaciens, grossistes répartiteurs, infirmier(e)s :

- un remis sur les modalités d'injection avec la seringue préremplie en 4 étapes « OPTIMAL »
- un remis affichant un QR code renvoyant à une vidéo explicative des différentes étapes d'injection de la seringue préremplie

Ces 2 documents peuvent être obtenus sur demande auprès de vos interlocuteurs habituels Bristol Myers Squibb ou en contactant_notre Centre de Contact dédié à l'Information Médicale :

Par téléphone au 01.58.83.84.96Par courriel : infomed@bms.com

Nous vous rappelons qu'ORENCIA[®] 125mg, solution injectable en stylo prérempli est indiquée dans :

Polyarthrite rhumatoïde

ORENCIA®, en association avec le méthotrexate, est indiqué :

- dans le traitement de la polyarthrite rhumatoïde (PR) active modérée à sévère chez les patients adultes ayant présenté une réponse inadéquate à un traitement antérieur par un ou plusieurs traitements de fond (DMARDs) incluant le méthotrexate (MTX) ou un inhibiteur du facteur de nécrose tumorale (TNF).
- dans le traitement de la polyarthrite rhumatoïde très active et évolutive chez les patients adultes non traités précédemment par le méthotrexate.

Une réduction de la progression des dommages structuraux et une amélioration des capacités fonctionnelles ont été démontrées lors du traitement associant l'abatacept au méthotrexate.

- Rhumatisme psoriasique

ORENCIA®, seul ou en association avec le méthotrexate (MTX), est indiqué pour le traitement du rhumatisme psoriasique actif (RPs) chez l'adulte lorsque la réponse à un traitement antérieur par DMARD incluant le MTX a été inadéquate, et pour lequel une thérapie systémique additionnelle pour les lésions cutanées psoriasiques n'est pas requise.

Bristol Myers Squibb travaille en étroite collaboration avec les Autorités de Tutelle et met tout en œuvre pour pallier à cette situation dans les meilleurs délais.

Veuillez recevoir, Madame, Monsieur, Chers Confrères, nos respectueuses salutations.

Frédéric BASSI

Pharmacien Responsable
N°102286 - Section B

Jehan-Michel BEHIERDirecteur Médical

Delphine SAFFARPharmacien
Directeur Développement Valeur en Santé